

Nous irons jusqu'au bout, jusqu'au retrait du projet Macron-Philippe !

M. Delevoye, dont il est établi clairement qu'il agissait au compte des assureurs privés, a été contraint de démissionner.

Ces mêmes assureurs n'attendent pas pour sortir du bois et venir proposer dans les salles des professeurs leur produits d'épargne financière pour capitaliser... Maintenant que Delevoye est parti avec ses casseroles, notre exigence, loin d'être satisfaite, n'en est que plus justifiée : c'est sa réforme empoisonnée qui doit dégager !



Le hold-up qu'entend organiser le gouvernement

Nous le répétons, le véritable but de ce gouvernement est de permettre aux assurances privées et aux fonds de pension de mettre la main sur l'argent de nos retraites. M. Delevoye n'est qu'un lobbyiste à leur service. Et ce gouvernement ne cesse de mentir et de ruser pour servir des intérêts privés. Le premier ministre et son ministre de l'Education nationale mentent lorsqu'ils prétendent que pas un fonctionnaire de l'Education nationale ne perdra avec le régime universel par points.

Il est incontestable que la fin du calcul des pensions sur la base de la rémunération des 6 derniers mois aboutirait à des pertes de centaines d'euros de pensions par mois.

• **Une seconde arnaque, moins mise au jour, nous est donnée par le rapport Delevoye.** Ce dernier indique que la part employeur de l'Etat dans les cotisations pour le régime universel de retraite serait de 16,872 % du salaire brut des actifs. Or actuellement, en application du Code des pensions, les ministères employeurs contribuent au versement des pensions de retraite à hauteur de 74,28 %.

• **Prenons l'exemple d'un enseignant qui perçoit un salaire brut mensuel de 2 731,95 €.** La contribution employeur pour la pension versée aux retraités est actuellement de 2 029,29 €. Demain avec le régime universel, elle ne serait plus que de 460,93 €. Le gain pour le ministère est donc de 1 568,36 € par fonctionnaire !

Ainsi, quand le gouvernement parle d'indemnités ou de primes pour les enseignants, cela ne lui coûtera rien, au contraire ! Qui peut croire que le montant des primes versées pourrait être à la hauteur de l'économie réalisée sur les cotisations retraite ? Au contraire, il ne donne aucun détail : combien, pour quels agents ? dans combien de temps ? Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il compte remettre en cause les statuts et particulièrement celui des enseignants. Le président Macron l'a réaffirmé lors de ses vœux aux français. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement veut économiser des dizaines de milliards d'euros sur les pensions des fonctionnaires : pour le seul ministère de l'Education nationale, environ 16,3 milliards par an ne seraient pas versés dans la caisse du régime universel. A ce rythme, dans quelques années, un gouvernement pourrait constater que la caisse de retraite du régime universel est en déficit et qu'il faut donc baisser la valeur du point !

Notre détermination est intacte

Les salariés se sont massivement mis en grève et ont manifesté le 5 décembre, le 10, le 12, le 17 décembre. Des dizaines d'établissements ont voté la reconduction de la grève pour le retrait du plan Macron-Delevoye. Les salariés se sont mobilisés et continuent de se mobiliser dans de nombreuses actions locales (distributions de tracts, occupations de sites, aides aux piquets de grève, etc).

Dans l'Education nationale comme dans tous les secteurs : Assemblées Générales partout, décidons la grève jusqu'au retrait et organisons sa généralisation !

La seule réponse à opposer à ces mensonges et à ces régressions c'est la vérité des faits.

La FNEC-FP-FO de l'Eure, appelle à la tenue d'assemblées générales dans tous les établissements dès lundi 6 janvier pour mettre en discussion la reconduction de la grève.

Maintien des 42 régimes dont le Code des pensions ! Abandon du système de retraite par points !

Comme les salariés de la RATP et de la SNCF, on bloque tout jusqu'au retrait de la réforme. Tous ensemble, préservons nos droits ! C'est maintenant qu'il faut empêcher ces régressions !

**Tous en grève le 9 janvier et si le gouvernement ne recule pas,
alors on ne reprend pas le travail le 10 !**